

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2017

Arnaud Péricard, élu maire de Saint-Germain-en-Laye à la majorité absolue.

Le conseil municipal extraordinaire, qui a eu lieu le 7 juin, a désigné Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye.

La séance ouverte par Marta de Cidrac, première adjointe au maire, a accueilli un nouveau conseiller municipal, Stéphane Coutant, qui a rejoint l'hémicycle avant le vibrant hommage et l'éloge émouvant rendus à Emmanuel Lamy, disparu brusquement le 24 mai dernier.

La présidence de séance a été ensuite assurée par la doyenne du conseil, Monique Dumont. Une fois l'appel à candidatures lancé, deux candidats à la succession, se sont déclarés : Arnaud Péricard pour le groupe de la majorité et Agnès Cerighelli, sans étiquette. Anne Gommier pour le groupe « Agir pour Saint-Germain » et Pascal Lévêque au nom de « Saint-Germain autrement », ont salué à leur tour la mémoire d'Emmanuel Lamy.

Sur les 43 votants et les 37 suffrages exprimés (6 bulletins nuls ou blancs, 1 voix pour Agnès Cerighelli), Arnaud Péricard a été élu maire de Saint-Germain-en-Laye à la majorité absolue.



Le nouveau maire a pris la présidence de la séance et prononcé un discours, saluant notamment la mémoire d'Emmanuel Lamy, de Michel Péricard et de Philippe Pivert.

En fin de séance, Arnaud Péricard a annoncé qu'un hommage sera rendu samedi par l'ensemble du conseil municipal à Emmanuel Lamy, avec le dépôt d'une gerbe sur la tombe de celui qui, comme l'a souligné le maire de Saint-Germain-en-Laye, « *était partout et toujours chez lui. Sa volonté d'agir et sa vision, alliées à une vive intelligence, lui ont permis de prendre de la distance et de la hauteur pour transformer notre ville et la rendre plus dynamique et plus vivante.* »



08/06
2017